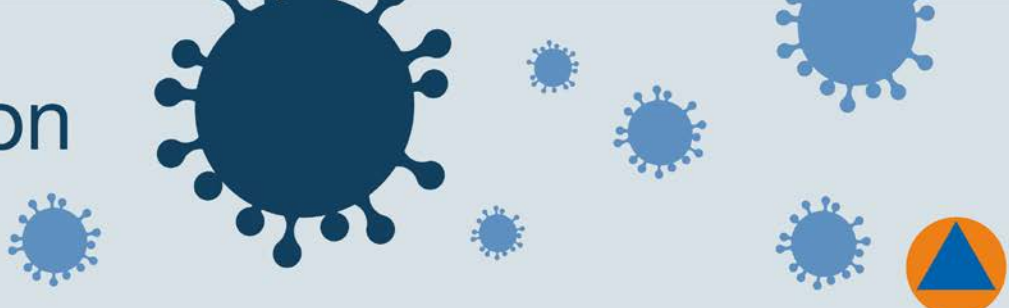


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Pharmaciens communautaires

DATE : 11 janvier 2022

OBJET : Priorisation de tests de dépistage de la COVID

La situation épidémiologique actuelle et les nouvelles directives ministérielles sur l'utilisation des tests de dépistage PCR de la COVID-19, nous amène à vous partager la nouvelle trajectoire d'accès pour vos travailleurs à nos centres de dépistage.

Pour les travailleurs qui doivent subir un test de dépistages PCR, vous pouvez prendre directement rendez-vous sur la plate-forme à l'adresse suivant : <https://www.ciassca.com/covid-19-population/cliniques-de-depistage/> ou au 1-877-644-4545. À noter que les délais d'accès sont maintenant à l'intérieur de 24 - 48 heures.

Merci de votre collaboration.

Nathalie Châtigny, M.Sc
Coordonnatrice du programme de dépistage
Direction de la vaccination

Autorisation par Patrick Simard